

2^{ème} REUNION TRIMESTRIELLE DE 2019

Extrait du projet de procès-verbal provisoire - Séance du mardi 18 juin 2019

ALLOCUTION DU PRESIDENT

M. LE PRESIDENT. - Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, une fois n'est pas coutume, je souhaite, malgré le drame qu'elle vient de vivre, ouvrir cette réunion trimestrielle en adressant en votre nom à toutes et à tous mes plus vives félicitations à notre collègue Nathalie Colin-Oesterlé qui vient d'être élue députée européenne.

Je sais qu'elle portera la voix de notre Eurodépartement à Bruxelles et à Strasbourg et se fera notre interprète pour permettre de relever les défis européens qui nous attendent.

Les récentes élections européennes ont été marquées par une augmentation sensible des votes populistes dans de nombreux pays, ainsi qu'une lente agonie des partis politiques traditionnels, en particulier en France.

Ce résultat doit nous interpeller, au plan national, mais aussi, ici, en Moselle, car nous n'échappons malheureusement pas à cette tendance.

Ce scrutin montre clairement un clivage entre les grandes villes, à forte densité urbaine, et les territoires périphériques, en particulier ceux en dépression rurale.

Les dualités « richesse / pauvreté » et « travail / chômage » ne suffisent plus à expliquer ces votes aux extrêmes.

Il nous faut reconnaître que ces suffrages expriment également une crainte et une défiance.

La crainte de vivre et de vieillir sur des territoires qui continuent à se vider de leurs services et de leurs petits commerces de proximité.

La défiance qui s'exprime envers l'Europe et nos institutions républicaines.

Sur ces deux points, le Conseil Départemental est indéniablement la collectivité la mieux placée pour répondre aux attentes citoyennes.

Le Département, échelon d'équilibre, de proximité et des solidarités humaines et territoriales, est par essence même l'institution capable d'atténuer ces ressentis.

C'est pourquoi sa place doit être confortée dans l'organisation opérationnelle de notre Nation.

Et parce que la Moselle croit en l'Europe.

Je rappelle que le 9 mai dernier, nous avons adopté à l'unanimité :

- d'une part, une résolution sur le renforcement de la coopération avec la Sarre, au nom des ouvertures engendrées par le Traité d'Aix-la-Chapelle portant sur la coopération franco-allemande de proximité ;

- et d'autre part, un rapport affirmant la volonté d'être reconnu comme l'Eurodépartement français, ouvrant ainsi droit à la différenciation pour une action publique mieux organisée dans la proximité.

En souhaitant devenir actrices de la mise en œuvre du Traité d'Aix-la-Chapelle, la Sarre et la Moselle participent à la lutte contre le repli sur soi prôné par ces forces nationalistes, dignes des temps noirs de notre histoire, auxquels nous avons répondu par le patriotisme européen, celui de la maison commune, celle qui garantit la paix et favorise le développement.

Nos anciens le savent, car ils l'ont vécu.

En septembre, nous commémorerons le 80^{ème} anniversaire des évacuations administratives de 1939 de plus de 300 000 Mosellans vers des contrées lointaines comme la Vienne, département auquel une délégation de Mosellans rendra visite en septembre prochain pour marquer notre reconnaissance.

En 2020, nous commémorerons le 80^{ème} anniversaire d'un autre moment tragique de notre histoire, celui des expulsions prononcées par les nazis, à l'encontre des populations les plus récalcitrantes au nouveau régime en place en Moselle. A ce titre-là, Jean-Claude CUNAT s'engagera dans une démarche à la fois d'études et de propositions et se rendra dans la Vienne, afin de pouvoir rencontrer nos collègues et préparer rapidement cette visite que nous allons organiser dans la Vienne début septembre prochain. Vous y serez associés.

Une autre opération commémorative très particulière aura également lieu en septembre prochain, dans le cadre de la mise en service du nouveau pont de Cattenom.

Nous transférerons vers la Normandie une partie de ce pont, issue du port artificiel d'Arromanches. Ces fameuses « baleines », qui avaient servi à construire le pont de Cattenom à la Libération, retourneront vers certains lieux emblématiques du débarquement allié.

Un devoir de mémoire multiforme qui se nourrit d'une politique départementale volontariste en matière de connaissance de la langue du voisin.

La Moselle, déjà très engagée dans cet apprentissage, souhaite faire de la compréhension de l'autre, dans sa langue et dans sa culture, une priorité pour développer des bassins de vie à l'échelle de la Grande Région, former les citoyens de demain et favoriser l'employabilité des jeunes.

Notre démarche, engagée sous le nom évocateur « Moselle, l'Eurodépartement » doit nous permettre d'avancer plus vite dans ce domaine.

Nous sommes confortés en cela par les termes du Traité d'Aix-la-Chapelle qui stipule que la France et l'Allemagne doivent « rapprocher leurs systèmes éducatifs grâce au développement de l'apprentissage mutuel de la langue de l'autre ».

L'objectif est de donner une forte impulsion au développement des politiques éducatives en faveur du plurilinguisme et de faire de notre territoire un espace transfrontalier multilingue d'excellence.

Mais la coopération transfrontalière passe aussi par la culture et le tourisme.

A ce titre, nos sites « Passionnément Moselle » ont un rôle important à jouer.

Et tout particulièrement le Parc de Bliesbruck-Reinheim, à cheval sur la frontière, pour lequel la création d'une structure binationale de gestion, d'animation et de promotion est aujourd'hui à l'étude.

Ce nouveau cadre juridique et administratif ne manquera pas de renforcer la coopération de l'Eurodépartement avec le Kreis de Saarpfalz.

L'offre culturelle sur ce site se modernise, les publics sont désormais plongés dans une expérience de visite inédite, grâce au déploiement d'un nouvel outil permettant un parcours numérique transfrontalier.

Evoquer les sites « Passionnement Moselle », c'est aussi confirmer, malgré la défiance de certains élus du territoire, le démarrage imminent des travaux d'aménagement du Musée du sel à Marsal, évalués à 650 000 €. Ces travaux devraient s'achever en fin d'année.

Lorsqu'il rouvrira ses portes, l'établissement fonctionnera en toute sécurité et disposera ainsi, non seulement de nouveaux espaces voués à l'accueil et aux services, mais aussi d'un parcours muséographique renouvelé s'appuyant sur des technologies numériques, comme ailleurs.

Nos sites contribuent à l'attractivité de la Moselle et permettent à notre agence Moselle Attractivité d'engranger quelques beaux succès, avec :

- plus de 2 800 ambassadeurs,
- plus de 200 producteurs et 1 500 produits agréés,
- une très belle fête des vins à Sierck qui a vu passer plus de 5 300 visiteurs,
- et près de 150 nouveaux dossiers de projets d'entreprises qui veulent s'installer en Moselle, se développer ou se créer, représentant potentiellement plus de 2 000 emplois.

Tous ces chiffres me conduisent à revendiquer en votre nom la destination touristique « Moselle » ; elle est méritée ; elle est justifiée.

Aux côtés du tourisme et de la culture, le sport est lui aussi vecteur de rayonnement.

La saison 2019 qui s'achève sur des succès exceptionnels pour les clubs mosellans participe également à l'attractivité de nos territoires.

Citons en exemple :

- le 23^{ème} titre de championnes de France, la Coupe de France et la place de nos handballeuses messines dans le dernier carré d'Europe,
- la remontée du FC Metz en Ligue 1,
- la victoire des filles du TFOC en Coupe de France et leur montée vers l'élite nationale du volley-ball féminin,
- le très beau parcours européen de Metz Tennis de table,
- la victoire en Coupe d'Europe des lancers de Quentin Bigot,
- le doublé d'Aurélie Muller aux championnats de France en eau libre,
- et l'entrée d'Ugo Humbert dans le top 60 du tennis mondial.

Autant de talents qui nous permettront d'attendre de pied ferme le plus grand événement mondial, les Jeux Olympiques et Paralympiques, que la France accueillera en 2024.

Pour la 1^{ère} fois dans l'histoire des Jeux, le Comité d'Organisation de ces Jeux (COJO) a mis en place un label « Terre de Jeux » pour mobiliser les territoires.

La Moselle a une carte à jouer dans ce projet que ce soit pour l'accueil de délégations, de grands événements, le passage de la flamme olympique et la mobilisation des jeunes.

Je m'en suis ouvert à Tony Estanguet, Président du COJO, auprès de qui j'ai représenté l'ADF hier à Paris au Sénat pour lancer officiellement ce label, en présence de la Ministre des Sports et du Président du Sénat.

C'est pourquoi, jeudi 20 juin à 18 heures, nous déposerons officiellement la candidature de la Moselle pour le label « Terre de Jeux » en présence de nombreux soutiens et de partenaires du projet.

Toutes ces actions volontaristes qui relèvent de notre responsabilité ne doivent surtout pas occulter d'autres dossiers structurants sur lesquels la puissance publique doit se mobiliser.

Je veux d'abord parler du Luxembourg, vers lequel convergent chaque matin plus de 60 000 Mosellans pour leur travail.

Je souhaite que le dossier de l'A31bis enfin aboutisse !

Il y va des conditions de mobilité de nos concitoyens transfrontaliers, car l'évolution du marché du travail au Luxembourg verra le nombre de ces transfrontaliers croître plus vite dans les prochaines années.

L'automobile, malgré ce que l'on peut en penser, quant à elle, restera pour longtemps encore un moyen de transport privilégié, tant les autres mobilités possibles seront incapables d'absorber les flux et leurs évolutions.

Je veux ensuite évoquer l'actualité sociale nationale et départementale.

Ce premier semestre 2019 a été marqué par une intense activité nationale sur le domaine de la Protection de l'Enfance.

Le point de départ est ce scandaleux reportage télévisé qui donne une image peu reluisante de l'Aide Sociale à l'Enfance portée par les Départements.

S'en est suivie la désignation d'un Secrétaire d'Etat et la mise en place par ce dernier de six groupes de travail en partenariat avec l'ADF.

J'ai l'honneur de co-présider avec Mme Aubert, Présidente de l'Association nationale des placements familiaux, le groupe de travail consacré à l'évolution de l'accueil familial.

Nos travaux portent notamment sur une sécurisation du statut des assistants familiaux et la place prépondérante que doit tenir l'accueil familial dans la protection de l'enfant.

En parallèle, une mission parlementaire s'est mise en place ; elle auditionne un certain nombre de départements dont la Moselle.

Lors des débats de notre Assemblée pour l'adoption du nouveau Schéma Enfance, Jeunesse, Familles en mars dernier, j'ai pu, sur maints sujets, montrer la place de la politique mosellane de la protection de l'enfance et son exemplarité au niveau national.

La Moselle en récolte aujourd'hui les fruits, puisqu'au cours de ce mois de juin, j'ai successivement accueilli le Secrétaire d'Etat et le groupe de travail sur l'accueil familial qui ont souhaité venir sur le terrain observer certains de nos dispositifs.

En outre, dans le cadre de sa stratégie de lutte contre la pauvreté, l'Etat a proposé aux départements de contractualiser avec lui.

Pour la Moselle, ceci permettrait de mobiliser des recettes supplémentaires à hauteur de 300 000 € qui, dans leur équivalent en dépenses, sortiraient de la contrainte dite des 1,2 % qui bride, vous le savez, l'évolution de nos dépenses de fonctionnement, même celles liées à nos politiques sociales.

Une partie de ces crédits est prévue pour la formation et l'insertion des bénéficiaires du RSA afin d'accroître la force de frappe de nos développeurs d'emploi.

Le projet d'Agence départementale d'insertion est en gestation dans le cadre de Moselle Attractivité qui réunit l'ensemble des partenaires de cette stratégie d'insertion :

- les chefs d'entreprises,
- les organismes professionnels et consulaires,
- nos partenaires du développement économique, touristique et agricole,
- la Région et les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Une équipe territorialisée de développeurs d'emploi prospecte déjà les entreprises pour y recueillir les offres accessibles aux BRSA, permettant à ces derniers de profiter, après formation adaptée, des dynamiques économiques qui convergent au sein de Moselle Attractivité.

Par ailleurs, conscients des enjeux et de l'opportunité offerte par les usages du numérique pour améliorer les apprentissages, les acteurs de l'éducation, les élus et les professionnels de ces nouvelles technologies œuvrent ensemble pour bâtir un avenir à nos territoires et cibler des enseignements adaptés aux jeunes scolaires.

Le programme « FUSEE » (Faciliter les USages E-Educatifs) prend appui sur les compétences complémentaires du rectorat et du Département de la Moselle pour que les élus municipaux ne se retrouvent plus seuls face à des incertitudes légitimes en matière d'équipements, de coordination et de développement.

Pour répondre à ces questions, nos services ont élaboré un programme d'accompagnement technique et financier pour les communes. Je les réunis samedi matin, en associant étroitement l'ensemble des acteurs du système éducatif.

Le but est de répondre aux attentes locales en matière de solutions pédagogiques numériques « clefs en main » et disposer ainsi d'un Espace Numérique de Travail partagé en grappe, garantissant ainsi la continuité du parcours éducatif du jeune mosellan depuis l'école primaire jusqu'au collège.

Quatre grands défis nous attendent en matière :

- de développement des usages normalisés du numérique dans les établissements scolaires,
- de retour à l'emploi des Mosellans qui en sont aujourd'hui privés,
- d'amélioration des conditions de vie des enfants qui nous sont confiés,
- et de mobilité des transfrontaliers.

Ce sont autant d'enjeux qui doivent répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens, quel que soit leur lieu de résidence.

Pour terminer, je voudrais rappeler que le Département participera activement aux célébrations et commémorations des 800 ans de la Cathédrale Saint-Etienne de Metz qui débiteront en décembre prochain.

Il rendra également hommage aux femmes et aux hommes qui, par leur travail et leur engagement, ont permis de reconstruire la France et ont écrit des pages inoubliables de l'histoire de la Moselle.

J'en prends comme exemple le nouveau spectacle des Enfants du charbon baptisé « Pulse ».

Joué depuis 10 ans sur le site du parc Explor Wendel à Petite-Rosselle, ce spectacle met en valeur l'aventure des « Gueules noires », le mineur sous toutes ses facettes.

Grace à la nouvelle mise en scène, c'est la vie de ces travailleurs de l'extrême qui vont se révéler ou se rappeler à nous, en partageant avec eux ce qualificatif de ceux qui ont servi et qui servent encore notre industrie, « les Mosellans : peuple fier ».

Je vous remercie de votre attention.